



## **Négociations salariales 2023 à Enedis REPRISE DES NEGOCIATIONS**

### **LES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION SONT INSUFFISANTES !**

Dans un contexte où les prix à la consommation augmentent de 6,2% sur 1 an avec une perspective d'inflation à 4,7 % en 2023 et avec des augmentations en branche insuffisantes la **perte de pouvoir d'achat à venir correspond à plus de 2 NR par salarié !**

Or, la Direction d'Enedis propose actuellement :

- 1 NR pour tous
- 2,3 % en moyenne de mesures individuelles d'entreprise
- Un dispositif de primes, seulement pour 2023, correspondant à 1% de la masse salariale

Cela demeure inférieur à l'accord d'EDF alors que les négociateurs de l'ensemble des organisations syndicales d'Enedis et les salariés s'attendaient à des propositions au moins du même niveau que sa maison mère. En effet, la santé financière d'Enedis le permet avec 1,4 milliard de profits en 2021 et 800 millions au premier semestre 2022.

Enedis qui a l'ambition de devenir un acteur majeur de la transition énergétique doit reconnaître ses salariés qui font face quotidiennement à un mur d'activités, d'autant que les responsabilités confiées et les compétences demandées aux agents d'Enedis sont insuffisamment reconnues comme nombre s'accordent à le dire.

Aussi, les organisations syndicales s'accordent sur une base de revendications allant de 2 à 3 NR automatiques pour tous, au titre du rattrapage de l'inflation. Avec en plus une enveloppe de mesures individuelles au choix permettant vraiment de reconnaître l'engagement et la performance des salariés.

**L'INTERSYNDICALE DEFEND DES AUGMENTATIONS PERENNES QUI  
CONDUISENT A PRESERVER LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS MAIS  
DOIVENT AUSSI PERMETTRE UNE JUSTE RECONNAISSANCE DE  
L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE.**

**L'intersyndicale appelle à une journée de mobilisation, avec appel à  
la grève le 8 novembre, date de la prochaine plénière.**